



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2009



REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2009, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Université de Fribourg
- La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg
- Le Service de la santé publique du canton de Fribourg
- Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences
- Le Bureau pour les questions familiales de l'OFAS
- L'Office fédéral de la santé publique
- L'Association suisse de Protection de l'Enfant
- La Commission de promotion de la santé et prévention du canton de Fribourg
- Le Département de Pédagogie curative et spécialisée de l'Université de Fribourg
- L'Association fribourgeoise aide et soins à domicile
- Le Fonds cantonal de l'action sociale du canton de Fribourg
- Les Fondations : Promotion Santé Suisse, OAK, Leenaards, von Meissner, Arcanum, André & Cyprien, Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner et la Fondation du Centenaire Raiffeisen
- La Société Suisse d'Utilité publique
- La Loterie Romande Fribourg
- La CSS Assurance, Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices engagés auprès de la FCHO.

PROJETS 2009

« RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENFANTS – PHASE IV » ANCRAGE, VALORISATION DE LA FORMATION « PREMIER LIEN MALTRAITANCE » DANS LE CANTON DE FRIBOURG ET ADAPTATION À LA RÉGION ALÉMANIQUE DU CANTON

Pour rappel, en 2007, un état des lieux et une étude de besoins (Plancherel, avril 2007) avait permis d'évaluer la situation en matière de politique de prévention et de prise en charge de la maltraitance des enfants dans le canton de Fribourg. Cette étude avait souligné l'important besoin de formation et de perfectionnement des intervenants de tous les domaines concernés par l'enfance, ainsi que la nécessité de créer les conditions favorables à une meilleure collaboration interprofessionnelle. Ces informations ont servi de base à la planification stratégique du projet, dont le concept initial avait vu le jour dans le canton du Jura. Les besoins subsistants ont été mis en évidence. Ces études ont permis l'adaptation et l'inscription du projet dans le contexte fribourgeois (cf. rapport d'activités 2008).

En 2008, une formation pilote, conçue en partenariat avec la Haute Ecole de Santé de Fribourg (HEdS FR) et le Service de la Santé publique de Fribourg (SSP), a été testée auprès de 18 professionnels et évaluée très positivement.

Suite à ce succès, une quatrième phase du projet a été lancée dans le canton de Fribourg en 2009 afin d'assurer la présence de professionnels formés à la détection précoce et à l'orientation des situations (à risque ou avérée) de maltraitance, dans l'ensemble des milieux professionnels en contact avec des enfants. Le projet actuel bénéficie d'un groupe d'accompagnement composé du SSP, du SEJ, de la FCHO et de la HEdS FR. Il assure le soutien et la reconnaissance politiques et institutionnelles du projet.

Pour assurer l'ancrage, la valorisation de la formation dans le canton de Fribourg et l'adaptation à la région alémanique du canton, la Fondation Charlotte Olivier a mandaté la Haute Ecole de Santé de Fribourg (HEdS FR). Une première formation francophone a eu lieu en 2009 et a également remporté un vif succès auprès de divers professionnels du canton en contact régulier avec les enfants.

Parallèlement, un groupe de travail a été constitué afin de développer un protocole de dépistage et d'orientation de la maltraitance des enfants à l'usage des professionnels de premier niveau en automne 2009. De plus, l'adaptation et la traduction du matériel de formation pour le public cible germanophone ont également été élaborées.

Le public-cible du projet sont les intervenant-e-s du canton de Fribourg en contact régulier avec l'ensemble des enfants, quelque soit le domaine d'activité ou la région: mamans de jour, assistantes maternelles, aides familiales, éducatrices de la petite enfance, sages-femmes, puéricultrices, infirmiers, enseignants, maîtres de sports, animateurs de club de sport, animateurs socioculturels, responsables de « Jeunesses » régionales, éducateurs, assistants sociaux, catéchistes, catéchètes, etc.

Le présent projet vise à consolider l'offre de formation, à assurer son implémentation durable et son adaptation à la région alémanique du canton. Cette quatrième phase s'étend jusqu'en automne 2011.

BIENTRAITANCE : LE ROLE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

Le projet « Bientraitance » a pour objectif d'augmenter l'accès et la participation des enfants/adolescents à des activités de groupe susceptibles d'avoir un effet favorable sur leur développement et leur bien-être. L'ambition du projet est de découvrir comment **construire un pont** entre les activités de groupe

existantes et les enfants/adolescents non touchés par ces activités. En parallèle, une **évaluation** des résultats de la participation à des activités de groupes sur la santé et le bien-être des enfants/adolescents est menée.

En décembre 2009, le projet « Bientraitance » tire un bilan positif de ses trois années d'expérience. Grâce au projet, les responsables d'activités de loisirs existantes se sont associés aux relais de terrain (animateurs et éducateurs sociaux) déjà actifs dans les quartiers pour organiser des « ateliers de découverte » de leur activités. **26 actions de terrain** ont été développées dans divers quartiers de Fribourg, de Villars-sur-Glâne et de Romont. Plus de **250 enfants** ont participé à ces « ateliers de découverte ». Ils ont pu, à différentes reprises, tester et participer aux activités des scouts, du théâtre, de la danse, du cirque, du tchoukball, du chant, du basket-ball, du judo... et se découvrir ainsi de nouvelles passions. Parmi ces enfants, 44 enfants se sont inscrits aux activités de loisirs proposées par le projet.

L'expérience pilote menée entre décembre 2006 et décembre 2009 a permis de tester/adapter la stratégie d'action proposée et de documenter les conditions permettant de favoriser la participation des enfants/adolescents aux activités de loisirs existantes.

L'ensemble des apprentissages effectués a été rassemblé dans le « **guide du projet Bientraitance** ». Ce guide présente les étapes de planification et de réalisation du projet et met à disposition l'ensemble des outils développés dans le cadre de l'expérience pilote. Par ce guide, l'équipe du projet Bientraitance souhaite partager ses expériences, diffuser et valoriser les outils de planification et d'action développés, susceptibles d'être appliqués par différents acteurs dans diverses réalités de terrain.

Ce guide interactif sera mis à la disposition des partenaires intéressés dans le courant de l'année 2010, sous forme de CD Rom.

Le comité de pilotage du projet, présidé par Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre, Directrice de la santé et des affaires sociales, soutient la planification stratégique du projet.

La Fondation CSS a décerné au printemps 2009 un prix au projet « Bientraitance ».

MANDATS PONCTUELS 2009

PRISE DE POSITION DE LA FCHO CONCERNANT LE 2^{ÈME} RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME NATIONAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

En mai 2009, la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant a demandé à la Fondation Charlotte Olivier de lui fournir une prise de position concernant le 2^{ème} rapport intermédiaire du programme national de protection de l'enfant pour la Suisse (« *Protection de l'enfant l'horizon 2020. Le programme national de protection de l'enfant pour la Suisse. Deuxième rapport intermédiaire Partie I concept – questions de fonds. Berne, le 13 février 2009, Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant* »).

Active depuis plus de 15 ans dans ce domaine, la Fondation Charlotte Olivier a accumulé de l'expérience, des données et une bonne connaissance du réseau local romand et international. Du fait, elle a été à l'initiative de la première évaluation nationale de la politique suisse de protection de l'enfant, en réalisant l'évaluation au plan national et cantonal (Vaud et Fribourg) ¹ du degré d'application des 92 recommandations issues de l'Avis du Conseil Fédéral (CF) de 1992.

¹ Base de données informatisée pour le monitoring des recommandations du Conseil fédéral en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants, version complétée pour le canton de Vaud et version « prête à l'emploi » envoyée sous l'égide de l'OFAS, aux médecins cantonaux et aux autorités sanitaires de l'ensemble des cantons suisses. Janvier 2000. Mandat OFAS Présentation et base de données informatiques remise au secrétariat du projet « ASPE/Kinderschutz » en mai 2008.

L'objectif de cette prise de position a donc été de soutenir cette initiative politique suisse afin que la protection de l'enfance bénéficie enfin en Suisse d'un plan national et d'un train de mesures, au même titre que d'autres sujets certes importants (toxicomanie, tabac, VIH/SIDA, etc.), mais qui, contrairement à l'enfance, ne concernent jamais qu'une fraction de la population d'un pays. En effet, la FCHO avait relevé les lacunes importantes concernant la prise en compte des approches, concepts et prestations proposés en Suisse romande et avait fait part de son inquiétude quant au manque d'experts – hommes et femmes – de Suisse romande associés à l'élaboration de ce programme national.

Cette prise de position a été remise en même temps que le « rapport de consultation » et, en tant que document complémentaire, par la Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant à l'association « Programme National pour la Protection de l'Enfant ». Cette dernière doit décider de l'utilisation ultérieure des documents.

RAPPORT SENTINELLA

En février 2009, l'Office fédéral de la santé a souhaité analyser les données Sentinella récoltées en 2003 sur la « Violence domestique entre partenaires ». Il s'agissait de mettre en évidence le rôle des médecins de famille dans la détection précoce de la violence domestique au cabinet médical, ainsi que les types d'interventions des médecins de famille, l'offre dans le cadre de leur pratique, ainsi que les possibilités de coordinations et de coopérations et les éventuelles mesures adoptées. L'analyse et le rapport final muni de recommandations ont été effectués en collaboration avec l'Unité de Médecine des Violences du CURML, par Mme R. Burquier sous la supervision du Dr M.-Cl. Hofner et remis aux mandants. Les résultats ont été discutés lors d'un colloque traitant du rôle du système Sentinella en Suisse en novembre 2009 à Lausanne.

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : SECRETARIAT-FCHO@UNIFR.CH

Suite au succès de la brochure « *Bienveillance. Revue de la littérature et état des lieux* » Dr Bertrand Graz, 1ère éd., avril 2007, la Fondation Charlotte Olivier a décidé de la rééditer au printemps 2009. Aussi la brochure actuellement à disposition au secrétariat de la fondation concerne la 2^{ème} édition (juin 2009).

Depuis 2000, la notion de « bienveillance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bienveillance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ?

L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et toujours afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « *Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier* » avec les contributions originales de : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F.

Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement sous forme de rapports de messagerie informatique envoyés et visés chaque semaine.

De plus, la Présidente a rencontré régulièrement Mme Isabelle Evéquoz Diethelm au siège administratif de la FCHO à Fribourg, soit pour régler les affaires courantes, soit pour des développements ou problèmes particuliers.

Grâce l'engagement bénévole de la Présidente et à celui de la marraine des projets, grâce à l'accueil de l'Université de Fribourg qui met généreusement un de ses bureaux à la disposition de notre fondation, et grâce à une gestion rigoureuse des fonds à disposition des projets, la FCHO a réussi à boucler ses comptes, pour la sixième année consécutive, avec un bénéfice d'exploitation. Cette situation est le fruit de l'engagement expert et soutenu, année après année, de M. Nicolas von der Weid, membre honoraire du Conseil de fondation que nous remercions ici une fois de plus.

Rappelons qu'un règlement interne spécialement développé pour le suivi et le contrôle de la qualité des projets au sein de la FCHO permet d'assurer une gestion efficace et transparente des projets et de leurs budgets. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de prévention et de promotion de la santé.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch.

Par ailleurs, une réflexion a été menée autour de la refonte du site internet et de ses objectifs. Le nouveau site, qui sera activé à la fin du printemps 2010, servira de plateforme interactive pour toutes les personnes, les institutions, les organismes, les associations et les fondations des domaines de la santé publique et communautaire en Suisse romande. Hormis de présenter la FCHO et ses missions de manière plus claire et détaillée, ses ambitions sont les suivantes :

- offrir une bourse de l'emploi relevant des domaines cités supra, en donnant la possibilité aux utilisateurs et utilisatrices du site de déposer eux-mêmes et elles-mêmes leur CV, ainsi que de faire apparaître leur propre annonce de recherche et/ou d'offre d'emploi.
- offrir un service gratuit pour toute annonce en matière de formations, diplômes, conférences, séminaires, congrès et manifestations relevant des domaines de la santé publique et communautaire.
- offrir une base de données interactive contenant des documents et des références relevant des domaines de la santé publique et communautaire.
- mettre gratuitement à disposition des outils de travail développés par la FCHO ou en collaboration avec ses partenaires.
- permettre de s'informer et/ou d'informer des projets en santé publique et communautaire en cours en Romandie.
- informer des dernières recherches et des questionnements en cours en matière de promotion, de prévention et d'éducation à la santé publique et communautaire dans les pays francophones.

ACTIVITES STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni une fois durant l'année, le 12 mai 2009.

Lors du CF du 12 mai 2009, Monsieur le Professeur Adriano Previtali, Dr. iur. en Droit public et Droit social à l'Université de Fribourg, a été accepté à l'unanimité en tant que nouveau membre du CF. Il est donc le nouveau représentant de l'Université de Fribourg et remplace à ce titre le Professeur Dominique Sprumont. Monsieur von der Weid a rappelé sa démission en tant que membre du CF et a proposé de chercher un remplaçant compétent et soucieux de la bonne tenue des comptes. La Fondation a cependant eu le plaisir et l'honneur d'apprendre dans les semaines suivantes que Monsieur von der Weid avait accepté sa proposition de devenir membre honoraire du CF.

Madame Fabienne Plancherel, responsable des projets « Bientraitance » et « Maltraitance enfants » a présenté leurs états des lieux et les suites envisagées aux membres du conseil. Les discussions issues de ces présentations ainsi que les conseils dispensés par les membres du CF ont été très bénéfiques aux projets.

L'élargissement du CF est resté un thème d'actualité. En effet, suite à la démission de Monsieur Nicolas von der Weid, l'Université de Fribourg nous a proposé un remplaçant que nous avons contacté à plusieurs reprises et informé des missions de notre fondation. A l'heure actuelle, nous attendons sa confirmation.

PRIX

Au printemps 2009, le projet « Bientraitance » a reçu un prix de la CSS Assurance, Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents. Durant la cérémonie de remise du prix, la Présidente a été invitée à présenter le projet.